

## Commune D'ORVAULT

<b>DEPARTEMENT</b> Loire-Atlantique
<b>ARRONDISSEMENT</b> NANTES
<b>CANTON</b> SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
13 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi treize octobre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du trois octobre 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

**Absents ayant donné pouvoir** :

M. Guillaume GUÉRINEAU	donne procuration à	Mme Dominique VIGNAUX
Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. le Maire
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## 28. Rentrée scolaire 2025-2026

---

***Monsieur GUILLON rapporte :***

A l'issue de la première semaine de rentrée scolaire, **2 394 élèves** étaient accueillis sur le territoire orvaltais au sein des écoles maternelles et élémentaires dont **2 074 élèves** au sein des 7 groupes scolaires publics et **320 élèves** au sein de l'école

privée Saint-Joseph. Au total, la Ville dénombre cette année **103 classes dont 91 dans les écoles publiques** (voir détail en annexe). Pour ce qui relève de l'enseignement secondaire, le collège Jean-Rostand comptabilisait en cette rentrée 712 élèves (+7 élèves) et le lycée Nicolas Appert 1 180 élèves (+ 20 élèves).

**Faire des écoles des lieux propices à la réussite éducative et soucieux des enjeux écologiques et citoyens est au cœur des préoccupations de la Ville.**

Dans la continuité des projets lancés ces dernières années, des chantiers importants ont été menés et se poursuivent pour :

- Accompagner l'évolution des effectifs sur le territoire ;
- Apaiser les abords des écoles et favoriser les modes de transport plus doux ;
- Améliorer le cadre de vie dans les cours d'école ;
- Renforcer la qualité du climat scolaire et soutenir les ambitions éducatives municipales sur l'ensemble des temps périscolaires.

En complément, les services municipaux accompagnent au quotidien les dynamiques des équipes éducatives afin de faciliter la concrétisation de projets au plus près des besoins et du contexte de chaque école.

Les éléments présentés ci-après permettent, en cette rentrée scolaire, de faire un tour d'horizon de ce moment fort de la vie de la commune.

## **I. LA VILLE INVESTIT POUR LE BIEN-ETRE DES ELEVES**

Pour l'année 2025, les investissements réalisés sur le bâti et les extérieurs des écoles représentent un budget de **785 000 € HT**, hors opération « école Simone-Veil » et sans compter les interventions réalisées en interne par les services techniques de la ville.

Des chantiers d'importance ont été menés au cours de la période estivale dans différentes écoles, parmi lesquels :

- Bois Saint-Louis maternelle : rénovation globale des sanitaires ;
- Groupe scolaire Emile-Gibier : sécurisation et apaisement des abords de l'école dans le cadre du dispositif d'écomobilité scolaire porté avec Nantes Métropole ;
- Groupe scolaire de la Salentine : toiture et pose de panneaux photovoltaïques.

### **A. Penser les cours d'école autrement**

Dans la lignée des projets engagés l'année dernière, la Ville poursuit son travail de renaturation des cours d'école afin de répondre à un double enjeu climatique et éducatif :

- Educatif d'une part car l'enfant a des besoins fondamentaux de jeu, de socialisation, de connexion à l'environnement et de prise en compte de son individualité ;
- Climatique d'autre part car la densification du couvert végétal permet d'agir sur les îlots de chaleur, la désimperméabilisation des sols facilite l'infiltration des eaux pluviales et les conditions d'accueil et de développement de la biodiversité sont encouragées.

**Ainsi, la nouvelle cour renaturée de l'école élémentaire Ferrière, inaugurée en juin 2025, est conçue pour relever les défis éducatifs d'aujourd'hui.** Ses aménagements contribuent à renforcer l'égalité entre filles et garçons, soutiennent une vie collective harmonieuse, et offrent un véritable terrain d'expérimentation et d'apprentissage. Les enfants peuvent y développer leurs connaissances et compétences dans une diversité de domaines, avec une attention particulière portée au vivant, à l'environnement spatial et aux valeurs du vivre-ensemble.

**Le futur groupe scolaire Simone-Veil sera lui-même tourné vers l'innovation pédagogique et le respect du vivant.** Actuellement en chantier, ce groupe scolaire s'apprête à bénéficier d'espaces extérieurs pensés en adéquation avec les dernières recommandations de l'Éducation nationale et les approches éducatives les plus novatrices. Au-delà du parc de la Mulonnière environnant, les nouveaux aménagements se déclineront en quatre pôles distincts et entièrement sécurisés :

- **Un bois** offrant un écrin de biodiversité et un îlot de fraîcheur propice à l'observation du vivant ;
- **Un verger** favorisant les apprentissages liés au végétal et au rythme des saisons ;
- **Une cour ludique, sportive, ombragée et inclusive**, conçue pour encourager les activités physiques et les interactions bienveillantes ;
- **Une mare pédagogique sécurisée**, véritable support d'expérimentation et de découverte de l'écosystème aquatique.

Ces espaces formeront un cadre stimulant pour l'épanouissement des enfants, en lien étroit avec les objectifs d'apprentissage cités plus haut, de respect de la nature et de vivre-ensemble.

Pour les sites de la Salentine et de la Ferrière, une enquête à mener courant 2025-2026 auprès des enfants et des équipes éducatives visera à observer l'impact de la renaturation des cours d'école sur le bien-être et la qualité des relations entre enfants.

## **B. Accompagner les pratiques de classe dehors**

Le constat est fait d'un nombre croissant d'initiatives et de demandes d'accompagnement de projets de classe de la part des équipes éducatives pour

enseigner autrement en se rendant régulièrement dans un espace naturel proche. Cette démarche permet aux élèves d'explorer le monde extérieur tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de l'environnement qui les entoure.

Dès qu'une demande d'accompagnement à un projet pédagogique « extérieur » est formulée par une équipe éducative (par exemple : classes extérieures pratiquées par la Ferrière maternelle au parc de la Gobinière), les services impliqués se concertent pour apporter une réponse adaptée.

Afin d'encourager les équipes éducatives à sortir de l'école pour apprendre autrement, plusieurs actions/outils pédagogiques leur sont par ailleurs proposés :

- Parcours pédagogique, en pleine nature, à la découverte de femmes ayant marqué l'Histoire par leur action et leur engagement et auxquelles la Ville a souhaité rendre hommage en donnant leur nom aux différentes passerelles de la Vallée du Cens ;
- Cartographie des œuvres d'art dans la ville ;
- Accompagnement aux projets de potager ou d'aménagements extérieurs ;
- Découverte de l'Hôtel de Ville (service état civil, symboles de la République, salle des mariages...), pour les classes de CM, dans le cadre de l'éducation morale et civique et en articulation avec le Carnet de route Citoyen.

## **II. LE TRAVAIL MENE AUTOUR DE LA QUALITE EDUCATIVE DE LA PAUSE MERIDIENNE**

### **A. Renouveaulement de la labellisation Mon Restau Responsable pour la période 2024-2026**

L'alimentation est à la croisée d'enjeux multiples, à la fois en matière de santé publique, d'environnement et sur le plan éducatif. Soucieuse d'inscrire sa restauration scolaire au cœur de ces enjeux et dans une démarche d'amélioration continue, la Ville a reçu, à l'automne 2022, le label « Mon Restau Responsable ». **Ce label accompagne et reconnaît les efforts portés par la municipalité et les services dans 4 domaines :**

- Le bien-être des convives ;
- L'assiette responsable ;
- Les éco-gestes ;
- L'engagement social et territorial.

Deux ans après, à l'automne 2024, la Ville a réuni la communauté éducative, en appui sur le Conseil Consultatif « Mon Restau Responsable », pour partager ses multiples avancées : formation des professionnel·es à la cuisine végétarienne, mise en place d'un second menu végétarien hebdomadaire, renforcement de la part des

produits SIQO (75% en 2024) dans les approvisionnements dont celle de produit bio (60%), sensibilisation et implication des enfants dans la démarche, élaboration d'un guide d'information sur la restauration scolaire à destination des parents, déploiement de composteurs dans toutes les écoles, actions pour agir contre le gaspillage alimentaire...

Dans le cadre de cette « séance de garantie », le bilan présenté ainsi que les 18 engagements formulés pour la période 2024-2026 ont convaincu les participants qui ont, par un vote de confiance, permis à la Ville de renouveler sa labellisation. Les engagements précités sont soutenus et confortés par le déploiement, depuis la rentrée scolaire 2024, de la ferme maraîchère municipale qui contribue à l'approvisionnement en légumes des deux cuisines centrales municipales.

## **B. Habilitation de la pause méridienne**

L'habilitation est une démarche administrative qui consiste pour un organisateur d'Accueil collectif de mineurs à déclarer auprès des services de l'Etat (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) le fonctionnement de ses structures.

Grâce aux mesures mises en œuvre depuis la rentrée 2024 qui ont permis une plus grande stabilité dans les équipes, la Ville a souhaité s'engager dans cette démarche d'habilitation pour la pause méridienne (au même titre qu'elle s'y était engagé précédemment pour les temps du matin et du soir il y a une dizaine d'années). Celle-ci permet de :

- Valoriser pleinement l'engagement éducatif de la Ville sur ce temps méridien ;
- Renforcer et faire reconnaître la qualité de l'accompagnement des enfants et du travail mené par les équipes ;
- Favoriser la professionnalisation des équipes et permettre des évolutions de carrière ;
- Renforcer l'appui aux Responsables des Temps Péri-scolaires dans leurs missions, avec la désignation d'un-e adjoint-e par groupe scolaire.

Pour faciliter et accompagner ce déploiement, la Ville s'est engagée en cette rentrée scolaire 2025 dans un plan pluriannuel de formation, afin d'accompagner plusieurs agent-es dans leur montée en qualification (BAFA, BPJEPS Animation Socio-éducative et culturelle).

### **III. UNE ATTENTION FORTE PORTEE A LA QUALITE DE L'ENCADREMENT ET DU PROJET EDUCATIF**

#### **A. Le travail engagé sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail des métiers de l'animation**

Afin d'améliorer les conditions de travail des équipes périscolaires d'animation et de concourir au renforcement de leur stabilité, un plan d'action a été mis en place dès la rentrée scolaire 2024.

Un an plus tard, une nouvelle enquête conduite sur le temps de travail des agents révèle des évolutions positives et encourageantes, comme l'augmentation du nombre d'agents ayant un taux d'emploi supérieur à 70%, l'amélioration significative du ressenti des équipes concernant l'encadrement de l'accueil périscolaire, ou la baisse du niveau de stress exprimé par les équipes...

Ce bilan confirme la pertinence du plan et invite à poursuivre les efforts engagés pour un environnement de travail encore plus serein et inclusif, au bénéfice à la fois des professionnels et des enfants qu'ils encadrent.

#### **B. La citoyenneté au cœur de l'année 2025-2026 dans le cadre du Projet Educatif et Citoyen**

En 2023, la municipalité a souhaité partager ses ambitions éducatives en créant le Projet Éducatif et Citoyen (PEC), afin de permettre aux enfants et jeunes orvaltais, de 0 à 25 ans, de grandir et de s'épanouir dans les meilleures conditions, entourés d'une communauté éducative dynamique.

En 2024-2025, le PEC a eu pour thème le « vivre ensemble ». Et pour incarner cette dynamique, le format de la soirée emblématique du PEC a été renouvelé pour allier réflexion, débats, échanges et convivialité.

Le thème éducatif 2025-2026 sera la citoyenneté. Il s'inscrit dans la continuité de ceux précédemment choisis par la municipalité : la communication, la santé, l'esprit critique, le vivre ensemble. A travers les différentes animations qui seront proposées, on pourra constater que la citoyenneté se construit sous différentes formes, avec notamment :

- L'organisation d'un espace de dialogue entre grands-parents au cours d'Octobre en fête, afin de mettre en valeur la place éducative des seniors et leur rôle citoyen auprès des familles et de la société ;
- L'intervention de Résonantes fin octobre qui permettra d'apprendre à bien communiquer en cas de harcèlement de rue pour apporter soutien à la victime, tout comme un atelier « escape-game » sera proposé courant novembre pour comprendre les mécanismes du cyberharcèlement ;
- La proposition, à l'occasion de la journée nationale de la laïcité le 9 décembre, d'un atelier ludique et immersif (développé par le réseau Canopé) qui invitera

les participants à plonger dans le passé afin de venir éclairer l'objectif d'un vivre ensemble serein et respectueux de toutes et tous ;

- La conférence annuelle du PEC qui permettra de réfléchir à comment faire vivre la citoyenneté en famille en mettant en avant l'articulation entre épanouissement personnel et intérêt collectif.

### **C. Un Territoire de réussite Educative en faveur de l'égalité des chances pour toutes et tous**

Initié au printemps 2023, le Territoire de Réussite Educative (TRE) est un dispositif expérimental qui s'inscrit au cœur des ambitions du Projet global Plaisance, reconnu d'intérêt métropolitain.

Il identifie la réussite éducative des enfants et des jeunes de ce quartier (scolarisés principalement à la Ferrière, au Bois Saint-Louis et au collège Jean-Rostand) comme un enjeu majeur et vise à favoriser l'égalité des chances pour toutes et tous en fédérant l'ensemble des acteurs intervenant à Plaisance dans les domaines éducatif, scolaire et social.

Il s'adresse aux familles et enfants âgés de 2 à 16 ans qui peuvent rencontrer des difficultés à un moment donné et présenter des fragilités multiples (difficultés en termes d'apprentissages, de socialisation, d'accès aux soins, d'accès aux loisirs...).

Une équipe de professionnels (enseignants, travailleurs sociaux, animateurs, médiateurs...) se réunit avec l'accord de la famille, pour étudier la situation et propose un soutien personnalisé sous forme d'ateliers, d'actions parents/enfants, de conseil, d'orientation, d'accompagnement individuel mais également d'actions collectives.

Au cours de l'année 2024-2025, **22 enfants** ont bénéficié de ce dispositif (26 en 2023-2024). Avec l'arrivée en septembre 2024 de 2 animateur-trices TRE, des semaines de réussite éducative ont été menées lors des vacances scolaires ainsi que des accompagnements les mercredis après-midi. 32 enfants ont pu participer à ces temps.

### **INFORMATION**

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des informations relatives à la rentrée scolaire 2025-2026.

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 14 octobre 2025


**Pour le Maire**  
**Le Directeur général des services**



**François BONNEAU**



**Le secrétaire de séance**



**Pierre ANNAIX**

Rendu exécutoire

par publication le : 14 OCT. 2025

## Annexe – Chiffres clés de la rentrée scolaire et mouvements au sein de l'Education Nationale

### LES MOUVEMENTS A LA RENTREE

- 1 nouvelle Inspectrice de l'Education Nationale : Madame Sandrine AUBRIOT
- 3 nouvelles directions d'école :
  - Ecole maternelle Emile Gibier – Madame Cécile MUSSAT ;
  - Ecole maternelle Bois Saint Louis – Madame Céline PARIS ;
  - Ecole élémentaire Bois Saint-Louis – Madame Marie SMIRIS.
- 1 nouvelle proviseure au lycée Nicolas APPERT : Madame Françoise VAN CAUWENBERGHE
- Une fermeture de classe à l'école maternelle Vieux Chêne.

### LES EFFECTIFS SCOLAIRES A ORVAULT DANS LE PREMIER DEGRE

**2 394 élèves** du premier degré (public et privé) et 103 classes :

- **2 074 élèves dans le public (86, 6%) – 91 classes** => -3 % par rapport à la rentrée scolaire 2024/2025 (- 65 élèves)
- **320 élèves dans le privé (13,4 %) – 12 classes** => + 2,2 % par rapport à la rentrée scolaire 2024/2025 (+ 7 élèves)

ECOLES	2024/2025	2025/2026	Variation	Variation en %
<b>EFFECTIFS DES ECOLES MATERNELLES</b>				
<b>Vieux chêne</b>	145	140	-5	-3.44 %
<b>Pont Marchand</b>	95	103	+8	+8.42 %
<b>Salentine</b>	117	112	-5	-4.27 %
<b>Emile-Gibier</b>	92	80	-12	-13.04 %
<b>Ferrière</b>	153	142	-11	-7.18 %
<b>Bois St-Louis</b>	79	86	+7	+8.86 %
<b>Bois Raguenet</b>	88	86	-2	-2.27 %
<b>Total Mat. Publiques</b>	<b>769</b>	<b>749</b>	<b>-20</b>	<b>-2.6 %</b>
<b>St-Joseph</b>	129	<b>132</b>	<b>+3</b>	<b>+2.32 %</b>
<b>Total Maternelle</b>	<b>898</b>	<b>881</b>	<b>-17</b>	<b>-1.89 %</b>

ECOLE	2024/2025	2025/2026	Variation	Variation en %
<b>EFFECTIFS DES ECOLES ELEMENTAIRES</b>				
Vieux chêne	267	251	-16	-5,99 %
Pont Marchand	211	185	-26	-12,32 %
Salentine	163	170	+7	+4,29 %
Emile-Gibier	176	168	-8	-4,54 %
Ferrière	251	254	+3	+1,19 %
Bois St-Louis	149	144	-5	-3,35 %
Bois Raguenet	153	153	/	/
<b>Total Elém. Publiques</b>	<b>1370</b>	<b>1325</b>	<b>-45</b>	<b>-3,28 %</b>
St-Joseph	184	188	+4	+2,17 %
<b>Total élémentaire</b>	<b>1554</b>	<b>1513</b>	<b>-41</b>	<b>-2,63 %</b>

### Synthèse des effectifs dans les écoles orvaltaises

		2024/2025	2025/2026	Variation	Variation en %
<b>PUBLIC</b>	Maternelle	769	749	-20	-2,6 %
	Elémentaire	1370	1325	-45	-3,28 %
	<b>Total public</b>	<b>2139</b>	<b>2074</b>	<b>-65</b>	<b>-3,03%</b>
<b>PRIVE</b>	Maternelle	129	132	+3	+2,32%
	Elémentaire	184	188	+4	+2,17%
	<b>Total privé</b>	<b>313</b>	<b>320</b>	<b>+7</b>	<b>+2,24%</b>
<b>Nombre total d'élèves</b>		<b>2 452</b>	<b>2394</b>	<b>-58</b>	<b>-2,36%</b>

### Synthèse du nombre de classes dans les écoles orvaltaises

		2024/2025	2025/2026	Variation
<b>PUBLIC</b>	Maternelle	34,5	33,5	-1
	Elémentaire	57,5	57,5	0
<b>PRIVE</b>	Maternelle	5	5	0
	Elémentaire	7	7	0
<b>Nombre total de classes</b>		<b>104</b>	<b>103</b>	

## **LES EFFECTIFS SCOLAIRES A ORVAULT DANS LE SECOND DEGRE**

### **Collège Jean Rostand :**

**712** élèves répartis dans 25 classes.

Effectif en hausse par rapport à 2024/2025 (+ 7 élèves).

### **Lycée Nicolas Appert :**

**1180** élèves répartis dans 46 classes. Effectifs en hausse par rapport à 2024/2025 (+20 élèves).

	2024/2025		2025/2026		Variation Effectifs	Variation en %
	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes		
<b>LYCEE NICOLAS APPERT</b>						
<b>Nombre d'élèves</b>	<b>1160</b>	<b>46</b>	<b>1180</b>	<b>46</b>	<b>+20</b>	<b>+1,72</b>
<b>Elèves Orvaltais</b>	<b>353</b>		<b>/</b>			
<b>COLLEGE JEAN ROSTAND</b>						
<b>Nombre d'élèves</b>	<b>705</b>	<b>25</b>	<b>712</b>	<b>25</b>	<b>+7</b>	<b>+0,99</b>
<b>Elèves Orvaltais</b>	<b>680</b>					

